

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Correspondance active de Jean-Baptiste André Godin](#)[Collection Godin](#)[Registre de copies de lettres envoyées](#)[CNAM FG 15 \(13\)](#)[Item](#)[Jean-Baptiste André Godin à Alphonse Grebel, 8 juillet 1873](#)

Jean-Baptiste André Godin à Alphonse Grebel, 8 juillet 1873

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

5 Fichier(s)

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familièrre de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Présentation

Auteur·e[Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction[8 juillet 1873](#)

Lieu de rédaction28, rue des Réservoirs, Versailles (Yvelines)

Destinataire[Grebel, Alphonse \(vers 1819-\)](#)

Lieu de destinationGuise (Aisne)

Scripteur / Scriptrice[Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Description

RésuméSur la séparation des époux Godin-Lemaire et la liquidation de la communauté de biens. Observations sur les documents établis par Grebel et transmis par Émile Godin : Godin ne souhaite pas soumettre aux juges des annotations visant notamment des personnes, mais ne s'oppose pas à ce qu'il les communique aux experts. Sur le brevet du moulage mécanique : sur la translation des wagons. Sur les évaluations à faire en vue de la licitation de la communauté Godin-Lemaire. Godin avertit Grebel que Quaintenne va occuper un emploi dans l'usine et peut-être remplir la fonction d'architecte de la ville de Guise : Quaintenne doit parler avec Grebel du projet des écoles de la ville ; Godin ne veut pas attendre l'architecte de Saint-Quentin.

Mots-clés

[Brevets d'invention](#), [Construction](#), [Contrefaçon](#), [Dessin](#), [Emploi](#), [Fonderies et manufactures "Godin"](#), [Procédure \(droit\)](#)

Personnes citées

- [Godin, Émile \(1840-1888\)](#)
- [Huet \[monsieur\]](#)
- [Quaintenne, Étienne Louis Joseph \(1811-\)](#)

Événements cités [Séparation des époux Godin et Lemaire \(1863-1877\)](#)

Lieux cités

- [Guise \(Aisne\)](#)
- [Guise \(Aisne\) - Familistère : usine](#)
- [Saint-Quentin \(Aisne\)](#)

Informations sur le document source

CoteFG 15 (13)

Collation5 p. (411r, 412r, 413v, 414v, 415r)

Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 28/03/2023

Dernière modification le 18/09/2023

Versailles 3 juillet 1791 411

Cher Monsieur Grebel,

Comme vous remettez les documents que vous avez envoyés à mon examen, et sur lesquels je n'ai pas d'observation à faire, sinon qu'il faut éviter de mettre sur ces pièces de annotations qui pourraient faire l'objet de causeries au dehors, et qu'il y aurait peut-être quelques inconvénients à faire passer sous les yeux des juges. J'ai en conséquence biffé les lignes qui avaient rapport à Huët; on peut parler de la contrefaçon dans un sens général sans citer personne

dans ces documents.

Mais rien m'empêche
que vous disiez ces choses
là aux experts.

Je vous ai fait la remarque
qu'un seul exemplaire
devrait être désormais remis
aux experts sur toutes ces
questions, j'espère que cela
ne sera pas oublié.

J'ai corrigé les incorrections
signalées dans le projet de trans-
lation des wagons que je vous
avais envoyé; les croquis en
plan et en élévation que je vous
envoie pour l'intelligence de
l'affaire ne pourront être cor-
rigés sur le plan général; on
pourrait tout au plus y indiquer
la rue en élévation, et d'une
façon imparfaite; si vous
jugez nécessaire de faire une

nouvelle planche, si ne m'y
opposerais pas et vous pour-
riez alors y placer les dessins
de malaxeur. Mais il faut
je pense que cette planche soit
la 4^{ème} et que le plan général
porte le N^o 5.

Emile vous dira du reste la
réflexions que j'ai faites sur
ces questions. Mais quel que
soit le parti que vous prenez
j'ai arrangé la description
de manière à ce qu'elle puisse
s'appliquer à la vue en éléva-
tion comme à la vue en plan.

Comme vous paraissiez
l'avoir compris il n'y a
aucun inconvénient à faire
toutes les évaluations possibles
au sujet de la licitation,
sans en faire tel usage qui
je jugerai convenable, car

même après avoir été
soumis aux experts je
pourrai faire toutes les
réserves que mes intérêts
commanderont.

Je n'entrevois guère à
présent aucun inconvénient
à ce que vous me proposiez
concernant la progression
des affaires, au contraire
toute preuve reposant sur
des chiffres sérieux et
sincères doit avoir une
grande valeur. Il faut en
prendre les brevets pour ce
qu'ils sont et non contents
de ceux qui se présentent
qu'une valeur médiocre,
quand cela est.

Les maillons grasseyés
ne peuvent être évalués.

M. Guainterme, vient
prendre un emploi dans
l'usine ; peut être pourra
t-il en même temps rem-
plir le rôle d'architecte de
la ville. Je l'engage à
causer avec vous du projet
d'écoles que j'ai mis en
question devant vous.
Je crois que si j'attends
l'architecte de M. Quentin,
Quise pourra bien se passer
d'écoles. Donnez en
conséquence à M. Guain-
terme les renseignements
que vous pouvez afin
qu'il étudie cette question

Agriez je vous prie
mes bien cordiales civilités

Godin